

Nom :
Prénom :
Catégorie :



Les commandements du gymnaste et des parents Saison 2023-2024

Pour le/la gymnaste :

1. Assidu et à l'heure aux entraînements je serai ! Le sérieux et la régularité sont les clés de ma réussite.
2. De sérieux et de volonté je ferais preuve à chaque séance ! Même si la gymnastique peut se révéler frustrant et décourageant.
3. De respect je montrerai vis-à-vis de mes camarades, de mon coach et du matériel mis à disposition.
4. Un comportement irréprochable lors des compétitions et événements du club j'aurai.
L'image du club et de la ville de Bailleul sont en jeu !

Pour les parents :

1. De respect avec les horaires d'entraînements je ferai preuve pour venir déposer et récupérer mon/mes enfant(s).
2. De respect des lieux et des horaires (compétitions, etc.) je ferai preuve !
3. A Nicolas JOURNEE je signalerai toute absence aux compétitions avant le 31 Décembre 2023 (repas de famille, voyage scolaire, etc.). Toute absence prévenue après cette date sera considérée comme « injustifiée » et donc sanctionnée.
4. Aux entraîneurs je préviendrai de l'absence de mon/mes enfant(s) lors d'une séance d'entraînement. (En cas de maladie ou de blessure : certificat médical à l'appui !) (5 absences max. dans l'année seront tolérées)
5. A l'assemblée générale (prévue en Octobre) je participerai.
6. La tenue du club lavée et mise dans un sac, je rendrai en fin de saison.

Attention :

Le non-respect de ces commandements peut entraîner :

- *L'encaissement du chèque de caution de 80 euros ;*
- *La non-validation de l'inscription de votre enfant ;*
- *L'exclusion temporaire du gymnaste (pouvant aller d'une séance à un mois complet !);*
- *L'exclusion définitive du gymnaste ;*
- *La non-participation du gymnaste à certaines compétitions.*

Signature des parents
(précédée de la mention
lu et approuvé) :

Signature du gymnaste
(précédée de la mention
lu et approuvé) :